



Comment monter un Site de rencontre

Par **Veronique22**, le **25/03/2016** à **18:50**

Bonjour,

Suite à de nombreux voyages vers le Cameroun j'aimerais créer un site de rencontre... Sous quelle forme juridique dois je faire et quelles sont les obligations à respecter? Merci

Par **ax04530**, le **25/03/2016** à **19:29**

La mention de site de rencontre est importante. Elle se distingue des agences matrimoniales, qui sont soumis à un droit plus strict.

Ceci dit, voici les principaux droits qu'il faut balayer pour envisager cette création de site.

Droit de la consommation

- les règles relatives aux contrats à distance et par internet
- si des paiements échelonnés sont prévus le temps de trouver l'ame soeur, les règles de crédit à la consommation

Droit de la propriété intellectuelle

- le respect de la vie privée des contractants au site de rencontre

Droit de la communication audiovisuelle

- la nomination d'un directeur de publication, dont la responsabilité est engagée sur les contenus du site; à ce sujet il est fortement recommandé dans ce cas d'effectuer une modération a priori, pour contrôler les contenus illicites ou contraires à la charte du site

Droit relatif au traitement des données personnelles

- comme pour tout site collectant des données privées, déclaration à la CNIL et obligations en découlant
- droit au respect de la vie privée

Cela fait beaucoup de codes à respecter, aussi à ce stade il serait sage d'avoir un conseil juridique ou tout du moins un syndicat de cette profession. Ce forum risque de ne pas suffire.